

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORDELLE
DU 15 décembre 2020

L'AN DEUX MIL VINGT et le 15 décembre à 20 H heures le Conseil Municipal convoqué le 8/12/2020/ par le Maire s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans la salle des fêtes pour respecter les mesures de distanciations sociales liées au COVID 19 sous la Présidence de Monsieur Philippe CHATRE, Maire.

Nombre membres afférents au CM : 15
En exercice : 15
Présents : 15

Étaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, CAPITAN J. Paul, CHABRY Julien, BILLIEMAZ Gérard, CHARRIER Jérôme, LAMURE Sandra, PERSIGNY André, CAPITAN Pascal, GUILLET Florian, CHAUMENTIN Gilles, CHAUX Delphine, MORLANDET Marie-Christine, DEMICHEL Nelly, TRONCY Georges, SERVAJEAN Yolande,

Secrétaire de séance : Mme MORLANDET M. Christine

Monsieur le Maire accueille et remercie les membres présents. Il tient à remercier Yolande SERVAJEAN conseillère municipale pour l'installation de la salle avec la logistique adaptée pour pouvoir projeter des infos et pour s'être occupée du fleurissement car nous avons reçu du Département des encouragements. Merci également au marché des Lucioles pour la décoration de Noël. Il fait part de la carte de remerciements reçue de la famille de Sandra Lamure pour le décès de son papa. L'ordre du jour est ensuite abordé :

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

VOTE les différents tarifs communaux pour 2021

SUPPRIME les 2 régies existantes sur les conseils de la Trésorerie au 31/12/2020

MODIFIE le règlement de la salle des fêtes suite à la suppression de la régie pour les conditions de paiement de la location

PREND CONNAISSANCE du bilan de l'étude de diagnostic assainissement qui s'est déroulée en 3 phases. Il en ressort que la station d'épuration du Bourg est à modifier car sa capacité est largement dépassée. Il est envisagé de l'agrandir et les coûts sont très importants. En parallèle, des travaux conséquents sont à réaliser sur le réseau. Ils ont été classés en 8 sections dont plusieurs rue du docteur Ouillon. L'étude du zonage des eaux pluviales est en cours. Le plan de zonage présenté pour les 2 stations est validé ;

EST INFORME qu'une convention a été signée avec le Tennis Club de St Cyr de Favières pour l'utilisation de notre terrain. En prévision d'une réfection de ce dernier, des devis ont été établis et un dossier de subvention sera déposé à la Région.

Le Maire :

- Présente un résumé de l'analyse financière qui a été réalisée par la Perceptrice sur les années 2015 à 2019. Il est souligné que la Commune maîtrise ses charges avec une diminution de 17,4 % sur la période 2015/2019) par rapport à des recettes en baisse constante (4,4 % entre 2015 et 2019). En ce qui concerne les investissements, à partir

de 2018 ils sont en forte hausse (logements immeuble Pousset, acquisition boulangerie) mais maîtrisés car compensés par des loyers qui viennent rembourser les emprunts.

- Informe le conseil qu'un arrêté va être pris pour transférer uniquement les pouvoirs de police du Maire en matière des déchets collectifs à la COPLER qui à la compétence pour ce service.
- Explique que le recensement de la population a été reporté en 2022. Il remercie Sandra et Marie-christine qui avaient déjà bien travaillé dessus.
 - André Persigny et Pascal Capitan résument la réunion du Syndicat Rhône Loire Nord à laquelle ils sont allés. Le Syndicat a défini ses travaux sur 20 ans, c'est ensuite la Roannaise de l'eau qui aura en charge de les réaliser puisqu'il n'y aura plus de syndicat, la Roannaise de l'eau ayant repris tous les syndicats existants.
 - Sandra Lamure fait part d'observations concernant les repas de la cantine, une réunion sera organisée avec le traiteur,
 - Yolande Servajean demande si les coupures de l'éclairage la nuit peuvent être décalées d'une demi-heure : à 23 h au lieu de 22 h 30 et pouvoir rallumer à 6 h au lieu de 5h30. Après discussion, il ne semble pas que la demi-heure de décalage apporte quelque chose dans ces tranches horaires.
 - Nelly Demichel souhaite savoir la marche à suivre pour que la commission action sociale se réunisse.
 - Quelques remarques sont faites sur des travaux restant à faire à l'immeuble POUSSET, Julien Chabry va s'en occuper
 - Jérôme Charrier annonce dans le cadre du projet SPORT NATURE et de la labellisation VVT que 2 circuits viennent d'être balisés et se propose de les faire découvrir à la population dimanche matin. Toute la signalétique a été mise en place.

La séance est levée à 22 heures

